

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Éléments CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Élément de la construction Description	Objet de la location				Objet non loué Autre prestataire	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Équipement de base				
	-	-	Généralités	X	X	X	X			
			<i>Surfaces ou objets de location agrandis, adéquation à l'utilisation convenue, respect de toutes les prescriptions légales et du DDPS y relatives, avec tous les éléments conformément aux spécifications ou normes en vigueur</i>	X					CL pour la mise en pratique des demandes des personnes handicapées. Instructions sur la gestion du territoire dans les bâtiments administratifs de la Confédération (RS 172.010.21)	<i>Peut comprendre tous les groupes de frais par éléments, selon le registre 3.6. IHB y compris les moyens TIC pour la garantie de l'exploitation technique du bâtiment (sans les interfaces avec les systèmes périphériques, p.ex. SAP) voir registre 7.1b, chapitre 6 Finances dans le Manuel pour l'immobilier du DDPS (manuel pour l'immobilier (IHB)).</i>
			<i>Les agrandissements, transformations ou éléments encastrés spécifiques au locataire comprennent des mesures constructives réalisées sur la base des besoins de location spécifiques et représentant des parties du bâtiment et des installations techniques fixées à l'objet de la location, etc. (pas d'installations d'exploitation) ou dépassant les spécifications et normes en vigueur</i>		X					<i>Peut comprendre tous les groupes de frais par éléments, selon le registre 3.6. IHB y compris les moyens TIC pour la garantie de l'exploitation technique du bâtiment (sans les interfaces avec les systèmes périphériques, p.ex. SAP) voir registre 7.1b, chapitre 6 Finances dans le Manuel pour l'immobilier du DDPS.</i>
			<i>L'aménagement de base comporte des objets mobiles (y compris ceux qui peuvent être fixés ou ôtés sans manipulations importantes) qui sont attribués à la gestion immobilière.</i>			X				<i>Selon les registres 3.6 et 7.7 du Manuel pour l'immobilier.</i>
			<i>Autres objets qui sont mis à disposition et entretenus en dehors de la gestion immobilière</i>				X			<i>Selon le registre 3.6. IHB y compris les moyens TIC pour la garantie de l'exploitation technique du bâtiment (sans les interfaces avec les systèmes périphériques, p.ex. SAP) voir registre 7.1b, chapitre 6 Finances dans le Manuel pour l'immobilier du DDPS.</i>
			Éléments dans le domaine de l'informatique / communication / télématique (TIC)							Traitement selon le registre 7.1 IHB

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier ; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			Description							
B	B	1	Préparation	X					CL Sécurité de l'ouvrage, Directive technique pour les installations techniques du bâtiment, CL Environnement PM, DT Sécurité antichutes	
B1	A5	1	Edude, relevé, mesure	X					Pas de spécifications supplémentaires	
B2	B0	1	Installation de chantier	X				Directive SUVA OTConstr.	Pas de spécifications supplémentaires	
B3	B4	1	Aménagement provisoire	X					Pas de spécifications supplémentaires	
B4	T3	4	Raccordements aux conduites	X				CL Importance pour la protection des eaux, instruction technique Cadastre des conduites	Pas de spécifications supplémentaires	
B5	B1	1	Déconstruction, élimination d'ouvrage	X					Pas de spécifications supplémentaires	
B6	D0	2	Fouilles	X					Pas de spécifications supplémentaires	
B7	B7	1	Amélioration du sous-sol, sécurité de l'ouvrage	X					Pas de spécifications supplémentaires	
B8	C2	2	Echafaudage	X					Pas de spécifications supplémentaires	
C	E	2	Constructions portantes, enveloppe du bâtiment	X					CL sécurité de l'ouvrage, instruction technique installations de GTB, CL environnement PM, instruction technique protection contre l'effondrement	
C1	D2	2	Fondements	X					Aucune spécification complémentaire	
C2	E	2	Construction des murs	X					Aucune spécification complémentaire	
C3	E2	2	Piliers	X					Aucune spécification complémentaire	
C4	E4	2	Plafonds et toitures	X					Aucune spécification complémentaire	
C5	E7	2	Réalisations complémentaires sur la construction	X					Aucune spécification complémentaire	
D	E	2	Technique des bâtiments	X	X		X		CL sécurité de l'ouvrage, instruction technique installations de GTB, CL environnement PM, instruction technique protection contre l'effondrement	
D1	I0	2	Installation électriques	X						
			Eclairage fixe	X					P.ex. plafonniers et appliques murales	
			Installations de projecteurs	X					Terrains de sport	
D2	I5	2	Systèmes d'automatisation, de gestion et de communication	X	X		X			
D3	I1	2	Installations de sécurité	X	X		X		y compris les directives de la CFST	

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Symboles CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			Description							
			Installations mécaniques de fermeture	X					Instruction technique Installations de fermeture	IBL est l'organe responsable de la fermeture et des clés pour le parc principal et pour le parc à disposition.
			Installations mécatroniques de fermeture		X				Instruction technique Installation de fermeture	IBL est l'organe responsable de la fermeture et des clés pour le parc principal et pour le parc à disposition.
			Installations de contrôle d'accès - (p. ex. contrôle d'accès au DDPS, EXOS)				X	Ar BFTA	Instruction technique Installations de contrôle d'accès DDPS (en cours d'élaboration)	Seulement avec entrée via formulation du besoin par OM (y compris définition des objectifs de protection avec IOS) à ar Immo. Ar BFTA en tant que prestataire dans les processus généraux de la gestion immobilière du DDPS (pendant tout le cycle de vie). Voir également le registre 7.1 IHB
			Câblage vers les installations de contrôle	X						Voir également le registre 7.1 IHB
			Installations de surveillance - Vidéo (portier) avec sonnerie (station au portail)		X				Instruction technique Installations de sécurité	Représente en règle générale une contrainte de l'entreprise et, dans les cas spéciaux seulement, une mesure de sécurité.
			Installations de surveillance - Vidéo (TV en circuit fermé)		X				Instruction technique Installations de sécurité	Seulement avec entrée de la formulation du besoin par OM (y compris définition de l'objectif de protection avec IOS) à ar Immo. Il est obligatoire de faire appel à UNS ou à BFTA.
			Installations de surveillance - Installation de protection des valeurs, installation de détection d'effractions, installations de détection d'incendie (BMA), installations d'évacuation, installations de haut-parleurs, systèmes de guidage pour cheminement d'évacuation de sécurité etc.		X				Instruction technique Installations de sécurité	Seulement avec entrée de la formulation du besoin par OM (y compris définition de l'objectif de protection avec IOS) à ar Immo. Il est obligatoire de faire appel à UNS ou à BFTA.
			Installations de surveillance - Installations de contrôle de fermeture des portes (TSK)		X				Instruction technique Installations de sécurité	Représente en règle générale une contrainte de l'entreprise et, dans les cas spéciaux seulement, une mesure de sécurité.
			Installations de protection contre les chutes	X					Instruction technique Protection contre les chutes	
			Installations de protection contre les explosions	X					Conformément à l'utilisation, conformément aux normes en vigueur	Sûreté/Safety (pas Sécurité/Security)

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier ; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Description	Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base			
			Salles de sécurité	X						Sans alarme
D4	I2	2	Protection incendie	X						Aucune spécification complémentaire
			<i>Equipements de protection contre l'incendie</i>	X					Instructions Agents d'extinction	(entre autres extincteurs, gideurs d'incendie équipements d'extinction, installations de détection d'incendie, marquages d'issues de secours, échelles de secours, portes commandées en cas d'incendie)
D5	I2	2	Installations de chauffage	X						Aucune spécification complémentaire
D6	I3	2	Installations frigorifiques	X						Aucune spécification complémentaire
D7	I3	2	Installations pneumatiques	X						Aucune spécification complémentaire
D8	I4	2	Installations hydrauliques, installations à gaz et installations à air comprimé	X						
			<i>Appareils sanitaires</i>	X						<i>Selon le registre 3.6. IHB; y compris les machines à laver / sècheuses dans les immeubles d'habitation</i>
			Equipements de douches	X						
D9	I6	2	Installations de transport	X						Installations de transport rattachées telles que téléphériques, etc., voir eCFC-Bât. H / CFE P2 installations de transport 1)
			<i>Ascenseurs et installations de nettoyage de façades</i>	X						<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>
E	E	2	Revêtements façades / murs contre terre du bâtiment	X						
E1	E3	2	Revêtements façades / murs contre terre sous le niveau du terrain	X						Aucune spécification complémentaire
E2	E4	2	Revêtements façades / murs contre terre audessus du niveau du terrain	X						Aucune spécification complémentaire
E3	E5	2	Aménagements, sécurité antichutes sur la paroi extérieure	X						Aucune spécification complémentaire

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier ; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction Description	Objet de la location				Objet non loué Autre prestataire	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base				
F	E1	2	Toiture du bâtiment	X						
E1	E1	2	Couverture du toit	X					Aucune spécification complémentaire	
E2	E1	2	Aménagements, sécurité antichutes du toit	X					Aucune spécification complémentaire	
G	M	2	Agrandissement d'immeubles	X				Instruction technique Installations GTB, CL Environnement PM, CL Questions relatives aux personnes handicapées		
G1	M1	2	Paroi de séparation, porte, portail, fenêtre	X				Instruction technique Réfection de cloisons en plâtre <i>défectueuses</i>		
G2	M3	2	Revêtements de sol	X				Instruction technique Exécution de sols, murs et plafonds de cuisines de la troupe Instruction technique Exécution de sols, murs et plafonds de douches		
G3	M4	2	Revêtements muraux, revêtements de piliers	X				idem M3 Revêtements de sol		
G4	M5	2	Revêtements de plafond	X				idem M3 Revêtements de sol		
G5	M	2	Eléments fixes, dispositifs de sécurité du second oeuvre	X					Aucune spécification complémentaire	
G5.1	M6	2	Placard	X					Aucune spécification complémentaire	
G5.2	M7	2	Cuisine agencée	X					et autres choses similaires	
G5.4	M2	2	Eléments de protection	X				Instruction technique Protection contre les chutes pour les personnes (TAP)		
G6	M	2	Réalisation complémentaire du second oeuvre	X					Aucune spécification complémentaire	

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Symboles CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
H	P	3	Installation pour des affectations spécifiques du bâtiment	X	X		X	Instruction technique Installations GTB, CL Environnement PM	Les mises en service spéciales (Q3) doivent dans tous les cas être effectuées par le locataire.	
H	P	3	Généralités	X						
			<i>Pour l'alimentation et l'évacuation de tous les équipements d'exploitation nécessaires (introductions p. ex. énergie, eau)</i>	X					<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>	
			Toutes les installations et les appareils (TIC compris) servant à la commande (MCR) ou à la télémaintenance / diagnostic	X					Selon le registre 3.6. IHB	
H	P1	3	Installations à courant fort	X						
			<i>Raccordements au courant fort</i>	X					<i>Voir également le registre 7.1 IHB; la direction de la coordination des sites de raccordement côté client relève du chef de projet construction.</i>	
H	P2	3	Installations de télécommunication	X			X	Recommandation KBOB UKV		
			<i>Câblages (composants passifs) jusqu'aux prises et supports/fixations compris, vers les terminaux</i>	X					<i>Selon les registres 3.6. et 7.1 IHB; y compris racks 19", câblage universel de communication (UKV)</i>	
			<i>Câblage primaire, c.-à-d à partir de l'entrée du bâtiment (introductions) vers les répartiteurs de bâtiment (GV), les fibres optiques (FO/LWL) et les centrales de calcul.</i>	X					<i>Voir également le registre 7.1 IHB</i>	

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier ; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			<i>Câblage secondaire, c.-à-d à partir des répartiteurs de bâtiment (GV) et des fibres optiques (FO/LWL) vers les répartiteurs d'étage (EV). Ce câblage (FO) est guidé sur le panneau FO.</i>	X						<i>Voir également le registre 7.1 IHB</i>
			<i>Câblage tertiaires, c.-à-d à partir des répartiteurs de bâtiment (GV) vers les postes de travail</i>	X						<i>Voir également le registre 7.1 IHB. Le câblage (Cu) est réalisé sur un panneau Patch RJ45</i>
			<i>Câbles Patch (Cu et FO) pour le raccordement (entrée) des composants actifs</i>				X	<i>BAC</i>		<i>Voir également le registre 7.1 IHB. Le raccordement d'appareils de terrain (PC, imprimante, rétroprojecteur, autocommutateur d'usagers, etc.) doit se faire, dans la mesure du possible, via UKV (RJ45).</i>
			<i>Plates-formes de travail</i>				X	<i>BAC</i>		<i>Selon le registre 3.6. IHB; y compris supports informatiques, de télécommunication et autres supports de guidage, y compris composants actifs pour la transmission des signaux sur LAN et WLAN</i>
			<i>PBX (autocommutateurs d'usagers), terminaux téléphoniques, DECT, radio, systèmes, gestion LAN, etc. (y compris câbles Patch)</i>				X	<i>BAC, OFIT</i>		<i>Voir également le registre 7.1 IHB. Financement, acquisition et exploitation par LE TIC. Facturation séparée en règle générale par OFIT</i>
			<i>Interphone</i>		X					
			<i>Racks 19 pouces pour répartiteurs de bâtiment et d'étage</i>	X						<i>Voir également le registre 7.1 IHB</i>
			<i>Armoires dans les centres de calcul ainsi que pour l'équipement dans la répartition générale (en règle générale par le fournisseur du système).</i>				X	<i>BAC</i>		<i>Voir également le registre 7.1 IHB</i>

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Symboles CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
H	P2	3	Installations de sécurité/sûreté (Safety, Security)	X					Aucune spécification complémentaire, voir eCFC-Bât H / CFE P2 Installations de sécurité	
			Installations d'aération spéciales	X					P.ex. Installation de ventilation à surpression	
			Installations d'aspiration pour les gaz d'échappement	X						
			Installations d'épuration des eaux usées	X						
			Points de collecte d'huile	X						
			Installations d'alimentation électrique sans interruption (USV), groupes électrogènes de secours (NSV), alimentations électriques de secours (ESTA)		X				Possibilité de solutions alternatives basées sur la technique du système et/ou l'exploitation (p.ex. disque réfléchissant sur le serveur) -> acquisition via le projet, exploitation selon la hiérarchie	
			<i>Installations de transport 1</i>	X					<i>Selon le registre 3.6. IHB; monte-charges, téléphériques, installations de grues, plates-formes de levage, rampes de chargement, etc.</i>	
			Installations de transport 2		X				Tubes pneumatiques au contraire du registre 3.6. IHB; là: produit 1.1.)	
H	Q0	3	TI, supports audiovisuels	X			X			
			<i>Composants actifs, serveur, routeur, commutateur (Switch), rack, etc. (y compris câbles Patch)</i>				X	BAC	<i>Voir également le registre 7.1 IHB. Acquisition et exploitation, conformément au processus TIC ou armement. Pour des raisons de sécurité, ceci s'applique expressément également aux installations côté bâtiment lorsqu'elles sont raccordées au câblage universel de communication (UKV) (p.ex. écrans géants ou écrans plasma, etc.). Après l'activation de réseaux sans fil, s'applique également à leurs composants actifs à partir des points de raccordement. Même description des éléments que sous eCFC-Bât H / CFE P2 Installations de télécommunication)</i>	
			<i>Serveur pour MCRG, ZUKO, TV en circuit fermé (système de vidéosurveillance)</i>				X	BAC	<i>pour une application centralisée au niveau suisse</i>	
			Installations multimédia (MAA)				X	ar BFTA	CL Installations multimédia (en cours d'élaboration) Définition des prestations et compétences pour les salles de réunion, les salles de conférence, toutes les salles de théorie (salles de direction) et les aulas sont visibles dans la CL MMA.	

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Symboles CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			Description							
			Câblage vers les installations multimédia (MAA)	X					CL Installations multimédia (en cours d'élaboration)	
			Saisie du temps de travail				X	BAC		
H	Q0	3	Appareils dans les dépôts et ateliers	X			X			
			Appareils de commande des rayons (p.ex. entrepôts automatiques)				X		Moyens de transbordement (élevateur, générateur pour ligne de contact, anneaux à induction, chargeur de batterie) P. ex. pour entrepôts automatiques ou entrepôts à couloirs étroits, y compris ordinateurs locaux pour entrepôts	
			Technique de transport				X		Par exemple : systèmes de convoyeurs de palettes, convoyeur à rouleaux fonctionnant par la gravité, station élévatrice, automate programmable industriel (API)	
			Interface vers ERB supérieur, ou système SAP depuis l'ordinateur d'entrepôt local				X	TIC	Initialisation OUI conformément au processus TIC	
			Installations d'expédition	X					P.ex. machines d'emballage, balances, machines de déballage, pinces spéciales, auxiliaires de préparation des commandes	
			Installations de transbordement	X					P.ex. rampes d'adaptation, tables de levage par leviers croisés	
			Installations d'ateliers standard	X					P.ex. établis/tours	
H	Q0	3	Système pour gaz sur les aérodromes							
			Systèmes O2/N2 (gaz comprimé)				X		Conformément au document "proposition de réattribution d'immeuble / d'armement / d'exploitation". Plan A	
H	Q1	3	Laboratoire	X						
			<i>Hottes de laboratoire</i>	X					<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>	
H	Q1	3	Entrepôts et ateliers	X						
			<i>Installations pour entrepôts</i>	X					<i>Selon le registre 3.6. IHB; On entend par là explicitement les rayonnages d'entrepôts à rayonnages élevés ou à couloirs étroits; voir la délimitation des appareils en faisant partie sous Q0</i>	
			Echafaudages pour entrepôts, armoires mobiles, rayons pour palettes (y compris vis / protection contre le fonçage)	X					Fixes	

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location			Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base			
			Description						
			Installations spéciales pour entrepôts	X					P.ex. portes à ouverture rapide, protection contre les intempéries/auvents
H	Q1	3	Installations de cuisine	X					
			<i>«Cuisines industrielles» (pour les preneurs de bail à ferme, à l'exception de l'usage commercial), cuisines standard normales dans les bâtiments d'habitation (y compris hottes aspirantes)</i>	X					<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>
H	Q1	3	Sport	X					
			<i>Equipements de sport dans des installations ou des halles de sport, y compris répartition des salles pour appareils</i>	X					<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>
H	Q1	3	Equipement de nettoyage		X				
			Aspirateur central		X				
H	Q2	3	Garages	X			X		
			<i>Banc d'essai pour freins /appareil de contrôle du jeu des axes, ripomètre (chaîne d'essai), élévateur de véhicules, cabine d'injection, installations d'aspiration / gaz d'échappement, station de lavage</i>				X		<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>
			Fosses pour véhicules	X					
			Emplacements pour injection / séparateur d'huile minérale / installations de pré-éparation des eaux usées	X					
H	Q2	3	Buanderie				X		Dans les projets, un tableau détaillé de délimitation des prestations doit être établi de cas en cas, afin de réglementer l'acquisition, l'exploitation et l'entretien.
			<i>Tuyau de lavage</i>				X		<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			Description							
			Extracteurs de lavage / centrifugeuses / tunnels de finissage / convoyeurs aériens / machines de nettoyage chimiques / sècheuses industrielles / machines de pliage				X			
			Salles de séchage				X			
			Récupération de la chaleur				X			
H	Q2	3	Moyens de signalisation des touchés et de représentation des buts			X	X			
			Installation de signalisation des touchés dans des stands de tir		X					
			Moyen de représentation des buts				X		Comparaison de la documentation sur les moyens de représentation des buts. Les moyens de représentation des buts sont des accumulateurs, des chargeurs, des installations de signalisation des touchés, des installations de cibles pour les tirs de combat, des assortiments, des installations d'instruction de combat élargies, des installations de cibles mobiles et des cibles pour chars mobiles. Pour les installations de cibles mobiles - et les cibles pour chars mobiles, les fondations, le tracé, la bute pare-balles avant, les pare-balles, le raccordement électrique, l'accès, etc. relèvent du maître de l'ouvrage.	
H	Q2	3	Systèmes d'armes				X			
			<i>Systèmes d'armes, simulateurs, etc. (biens d'armement)</i>				X		<i>Selon le registre 3.6. IHB</i>	
H	Q2	3	Ravitaillement en carburant	X						
			Pompes à essence et installation d'approvisionnement	X						
			Installations de réinjection de gaz	X						
H	Q2	3	Extraction de gaz				X		Dans les projets, un tableau détaillé de délimitation des prestations doit être établi de cas en cas, afin de réglementer l'acquisition, l'exploitation et l'entretien, y compris le financement.	
			Production				X			

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Symboles CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			Description							
			Stations de remplissage				X			
H	Q2	3	Air comprimé	X						
			Production	X						
			Conduites de transport	X						
I	T	4	Aménagements extérieurs	X	X		X	CL Environnement PM		
I1	T1	4	Aménagement du bien-fonds	X					Aucune spécification complémentaire	
I2	T2	4	Ouvrages d'aménagements extérieurs	X						
			Installations antibruit	X						
I3	T4	4	Espaces verts	X				Habitats à protéger selon NLA (Nature Paysages Armée)	Aucune spécification complémentaire	
I4	T5	4	Surfaces en dur	X				Instruction technique Routes et places de l'armée	Aucune spécification complémentaire	
I5	T6	4	Clôtures (aménagements extérieurs)	X				Instruction technique Clôtures instruction technique Séparation des personnes; Corridors pour animaux sauvages sur www.ecogis.ch		
I5.2			Clôtures	X						
I6	T7	4	Technique dans les environs	X						
			Système de préalerte pour le verglas			X			Aucune spécification complémentaire	
			Systèmes de pistes				X		Exemple feu tournant, feu encastré, signalisation d'obstacles, appareils pour angle d'atterrissage, feu de navigation, balises de bord de piste, marquage des pistes et des chemins de roulage, etc. Conformément au document "proposition de réattribution d'immeuble / d'armement / d'exploitation" Plan A	
I7	T8	4	Equipements et appareils	X					Aucune spécification complémentaire	
I7.1			Moyens d'intervention mobiles pour des mesures de protection des objets liés à un emplacement et démontables (p. ex. douilles bétonnées pour éléments enfichables avec barrières démontables de protection contre les crues)	X					Pas de spécifications supplémentaires	

Spécification détaillée objet de la location

Éléments CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Élément de la construction Description	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Équipement de base	Autre prestataire			
17.2			Moyens d'intervention mobiles pour des mesures de protection des objets (p. ex. tuyaux mobiles anti-inondation Beavers)				X			Pas de spécifications supplémentaires

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier ; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
			Description							
J	R	9	Equipement	X	X	X	X		Instruction technique protection contre les chocs - agrandissement intérieur / équipement	
J1		9	Mobilier			X				
J1.1	R0	9	Mobilier général			X				
			Bureaux et salles de rapport			X				
			<i>Tous les articles du catalogue "Equipement de bureau" de l'OFCL:</i> - Tables - Corps - Meubles d'appoint (armoires, étagères) - Sièges - Conteneurs de clés, trésors, armoires fortes - Petit mobilier, articles d'organisation, moyens d'information et de formation - Equipement - Lampadaire			X			<i>Selon le registre 3.6 IHB; ne font pas explicitement partie intégrante du programme OFCL les autres catalogues "Articles de bureautique", "Bureautique" et "Matériel de conciergerie"</i>	
			Casernes			X				
			<i>Tous les articles tirés des catalogues "Catalogue pour l'aménagement des casernes" et "Catalogue pour l'aménagement des cuisines" du DDPS:</i> - Meubles - Luminaires - Textiles (sous réserve du décryptage éventuel des crédits correspondants armassuisse-interne) - Appareils - Petit inventaire - Moyens de transport			X			<i>Selon le registre 3.6 IHB</i>	

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier ; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Description	Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base			
			Equipement de casernes			X			Instruction technique Penderie TAZ 90	Conformément au catalogue Equipement des casernes
			Mobilier fixe			X				P.ex. dans les amphithéâtres, les vestiaires de centres sportifs
J1.2	R1	9	Meubles à affectation spécifique			X				
			Entrepôts et ateliers			X				
			Rayonnages mobiles démontables			X				Supports de palettes, de tiroirs, stocks de pièces de rechange et de consommables à portée de main, etc.; si possible, continuer à utiliser les supports LEBAG / WEBO existant côté exploitation. (GABS seulement pour domaines We et VI)
			Installations pour archives de bureau			X				p. ex. rayonnages mobiles et rayonnages
J1.3	R3	9	Luminaires mobiles			X				Aucune spécification complémentaires
J1.4	R4	9	Signalisation	X					Instruction technique Signalisation	
			<i>Signalétique</i>	X					Signalisation pour bâtiments et pièces conformément à CD Confédération	<i>Y compris instructions d'accès aux sites, signalisation pour bâtiments et pièces; conformément au registre 3.6. IHB</i>
J2	R5	9	Petit inventaire			X	X			
J2.1			Petit inventaire général			X	X			
			Création d'espaces verts intérieurs				X			
J2.2			Petit inventaire spécifique à l'affectation				X			
			Equipement des sanitaires d'entreprise			X				
J2.3	R5	9	Appareil mobile				X			
			Moyens auxiliaires et engins mobiles pour la piste de contrôle p. ex. appareil de réglage des phares pour véhicules				X			
	R2	9	Sport			X				
			<i>Engins de sport</i>			X				<i>Engins montés de manière fixe dans les halles polyvalentes et engins en plein air, de même que les engins mobiles constituant des aménagements de base conformément à l'état de détail 47_1_1 "engins mobiles et petit matériel" et aux directives techniques SYMF 665-00.003 "matériel général de sport"</i>

Spécification détaillée objet de la location

Complément au Manuel pour l'immobilier au DDPS

Symboles CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
	R2	9	Moyens d'exploitation							Peuvent être différenciés en moyens d'exploitation authentiques et inauthentiques, voir registre 10.1
			Moyens d'exploitation de l'utilisateur				X			p. ex. - Moyens de transbordement: transpalettes à main, transpalettes électriques - Moyens de levage: élévateurs à plateau - Appareils de mesure, appareils généraux de diagnostic etc. - Outils, moyens auxiliaires, équipement des ateliers de l'utilisateur
			Moyens d'exploitation de l'exploitant				X			Pour l'acquisition auprès de l'exploitant BLA, la directive technique s'applique p. ex. - Appareils de nettoyage (sans les véhicules) - Appareils de déneigement, de salage (sans les véhicules) - Appareils et outils nécessaires à l'entretien des environs (sans les véhicules) - Conteneurs pour l'élimination, conteneurs, conteneurs avec dispositif de compression - Moyens de levage: plate-formes de lavage, plate-formes de travail - Outils, moyens auxiliaires, équipement des ateliers de l'exploitant
J3	R6	9	Textiles			X				Sauf les revêtements textiles de sol et de mur posés sur toute la surface (voir également M3 Revêtements de sol et remarques concernant le catalogue Equipement des
			Rideaux (protection visuelle)			X				Pour les bureaux de collaborateurs à partir de LK 32 ou pour les bureaux au rez-de-chaussée comme protection de la vue des passants (seulement vis-à-vis d'un terrain
			Tapis mobiles (tapis de milieu)			X				Seulement pour les bureaux à partir du niveau du directeur
J4	R8	9	Art et décoration	X			X			
			<i>Art dans la construction</i>	X					Remarque: inventaires protection des monuments du DDPS (HOBIM, ADAB)	<i>Fixes; selon le registre 3.6. IHB</i> (où ils sont appelés décorations artistiques dans la version 1.1, à modifier) Dans les contrats avec les artistes, il faut s'assurer que les droits d'auteurs ou de propriété intellectuelle sont la propriété du représentant du propriétaire et qu'il existe un pouvoir de disposition total sur les objets d'art.
			Décorations artistiques				X	OFC (prêt)		Objets qui ne sont pas fixés à la construction comme les tableaux, etc.

Spécification détaillée objet de la location

ements CFC: Code des frais de construction

bleu ou italiques: prescriptions conformément au Manuel pour l'immobilier; noir: prescriptions supplémentaires dans ce document

eCFC-Bât	CFE	CFC	Elément de la construction Description	Objet de la location				Objet non loué	Normes	Remarque
				Produit 1.1 Surfaces, objets	Produit 1.2 Agrandiss., transform. spécif. au locataire	Produit 1.3 Equipement de base	Autre prestataire			
W	R	5	Charges annexes				X	CL Environnement GP		
W7	R7	9	Consommables				X			
			<i>Tous les articles du programme OFCL des autres catalogues «Articles de bureautique», «Bureautique» et «Matériel de conciergerie»</i>				X	OFCL	<i>Selon le registre 3.6. IHB; ne fait explicitement pas partie intégrante du produit 1.3 Equipement de base</i>	